



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**La Préfète de région**

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement

Bordeaux, le **- 8 OCT. 2020**

Mission Transition Écologique / Site de Bordeaux

**Affaire suivie par** : Gilles GARCIA  
[gilles.garcia@developpement-durable.gouv.fr](mailto:gilles.garcia@developpement-durable.gouv.fr)  
tel :05 56 93 32 12

**Objet : Projet de plan climat air énergie territorial de la Communauté de communes Vienne et Gartempe**

**PJ** : Avis de l'État sur le projet de PCAET

Monsieur le Président,

Vous m'avez communiqué par courrier reçu le 5 juin 2020 le projet de plan climat air énergie territorial (PCAET) que vous avez élaboré.

J'ai le plaisir de vous transmettre l'avis de l'État sur ce projet.

Je tiens à saluer la constance des efforts réalisés depuis plusieurs années par votre collectivité en matière de transition énergétique, avec notamment un engagement fort en faveur de la rénovation énergétique des logements privés et du parc public et un développement vigoureux de la production locale d'énergies renouvelables.

L'objectif de devenir territoire à énergie positive dès 2045, que vous vous êtes assigné dans votre PCAET, confirme et renforce cet engagement.

Les principales pistes d'amélioration de ce projet que je vous propose portent sur la justification de certains choix affichés dans la stratégie territoriale et qui conduisent dans certains domaines à des objectifs de long terme en deçà des objectifs régionaux et nationaux, par exemple en matière d'émissions de polluants d'origine agricole.

Par ailleurs, les questions de l'adaptation au changement climatique et du stockage de carbone dans les sols et les matériaux bio-sourcés, bien qu'elles soient correctement

**Monsieur Michel JARASSIER**  
**Président de la Communauté de communes**  
**Vienne et Gartempe**  
**6 rue Daniel Cormier**  
**BP 20017**  
**86502 MONTMORILLON CEDEX**

traitées dans le diagnostic et fassent l'objet de plusieurs actions, manquent de visibilité dans la stratégie alors qu'une vision systémique des enjeux et des réponses à y apporter mériterait d'être construite et largement partagée.

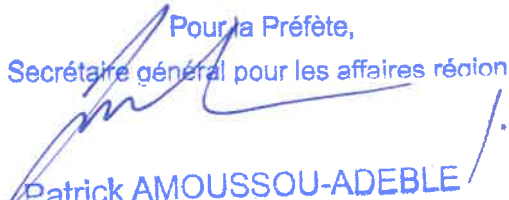
Enfin, la mobilisation des habitants – au-delà des acteurs économiques et institutionnels qui ont participé à la construction du projet de PCAET – devra faire l'objet d'une attention particulière dans la mesure où elle constitue une clé indispensable du succès de la démarche.

Des améliorations plus ponctuelles vous également sont suggérées dans la note ci-jointe.

Les services de l'État, en particulier la direction départementale des territoires de la Vienne, restent à votre disposition d'ici là pour vous accompagner dans cette démarche.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

La Préfète de région,

Pour la Préfète,  
Le Secrétaire général pour les affaires régionales  
  
Patrick AMOUSSOU-ADEBLE

Copie : Madame la Préfète de la Vienne  
Monsieur le Président du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine